



Communiqué de presse de la réunion du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Congo

Du 29 décembre 2023

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni le vendredi 29 décembre 2023 sous la présidence du Gouverneur, **Madame MALANGU KABEDI MBUYI**.

Le CPM a passé en revue la situation économique intérieure et mondiale marquée, en 2023, par les effets néfastes de multiples chocs. Se fondant sur les évolutions économiques récentes et sur les perspectives pour 2024, le CPM a décidé de maintenir inchangés le taux directeur de la BCC et les niveaux actuels des coefficients de la réserve obligatoire.

Le CPM a noté que les mesures de stabilisation en cours, le maintien d'une politique monétaire restrictive, et le renforcement de la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire ont permis de soutenir la stabilité du cadre macroéconomique au cours des derniers mois de l'année. En effet, les pressions inflationnistes observées à mi-juillet ont sensiblement baissé et sont restées modérées au cours de la seconde moitié de l'année, en dépit des chocs externes et internes affectant notamment l'offre des produits alimentaires de base et des pressions continues sur le taux de change essentiellement alimentées par une forte demande de devises. Le CPM a ainsi observé que l'inflation mensuelle est passée de 5,8% en juillet à 2,3% en novembre. En conséquence, en glissement annuel, l'inflation est restée autour d'une moyenne de 22,3% entre mi-août et mi-décembre 2023. En ce qui concerne le marché des changes, le CPM a noté qu'au 28 décembre, les taux de change se sont situés à 2.679,6 CDF/USD et 2.688,5 CDF/USD pour les marchés interbancaire et parallèle respectivement, comparés aux taux de 2.655 CDF/USD et 2.674 CDF/USD à fin novembre, dénotant ainsi une légère dépréciation sur les deux marchés. Le CPM a également noté que l'activité économique est restée soutenue en 2023, avec une croissance économique estimée à 6,2%.

Le CPM a, enfin, relevé que les perspectives économiques pour 2024 restent globalement favorables, avec une croissance forte et une baisse continue des pressions inflationnistes, malgré les incertitudes et les risques encore élevés, particulièrement au niveau de l'économie mondiale.

En conclusion, le CPM a décidé du maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire et a recommandé un suivi rigoureux par la BCC des conditions affectant la liquidité dans l'économie. Il a ainsi laissé le taux directeur de la BCC inchangé à 25%, et maintenu les coefficients de la réserve obligatoire à 10% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en francs congolais ; et à 13% et 12% pour les dépôts à vue et à terme en devises. Le CPM a insisté sur la nécessité pour le pays de maintenir des politiques économiques saines, prudentes, et favorable à la croissance ; et de renforcer davantage la coordination des politiques budgétaire et monétaire.

Fait à Kinshasa, le 29 décembre 2023

MALANGU KABEDI MBUYI
Présidente